

**SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN**
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e
Capital : 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

Le 1er Avril 1970.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 175 D

DS 20 (DY)- D SUPER (DT)

D SPECIAL (DV)

LIAISON AU SOL

Jantes

Depuis le 15 Mars 1970, ces véhicules sont équipés de jantes de 5 $\frac{1}{2}$ J en remplacement des jantes de 5 J.

Ces jantes sont identiques à celles montées sur les véhicules DX - DJ - DJF - DLF depuis Septembre 1968.

Les dimensions des pneus ainsi que la pression de gonflage sont inchangées.

REPARATION .

Le Service des Pièces Détachées continue à fournir des jantes de 5 J.

Le montage d'une jante de 5 $\frac{1}{2}$ J (N° DX. 471-4) est prohibée sur un véhicule dont les autres roues (y compris la roue de secours) sont équipées de jantes de 5 J.